



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2022/2102

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de : **Permis d'urbanisme** — permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisation — certificat d'urbanisme n°2.

Les demandeuses sont **Mesdames Coralie et Marie-Lou PLATEVOET** demeurant **rue des Vergiers 63 à 4500 Huy**.
Le terrain concerné est situé **rue de Flémalle 142 à 4101 SERAING (JEMEPPE)** et est cadastré **9e division section A n° 553G3**
Le projet vise à "**Régulariser la modification d'un rez-de-chaussée commercial en logement** " et présente les caractéristiques suivantes :
écart aux articles 106 et 134 du Guide Communal d'Urbanisme relatifs à l'éclairage des pièces de vie et à la ventilation des latrines

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING.
Les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**):

à l'adresse suivante : Service des Autorisations, Cité administrative, Place Kuborn 5 à 4100 SERAING

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO (04/330.87,56 – a.trolio@seraing.be)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **9 décembre 2022 au 2 janvier 2023 au collège communal** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : - a.trolio@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL FF,
(délégation du 16/04/2020)
(C.D.L.D. art. L 1132-5)

FabrizioCASTELLI
Agent technique en chef ff

Pr LE BOURGMESTRE,
(délégation du 27/11/2020)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Julie GELDOF
5^{ème} Échevine